



GINGER
CEBTP SOLEN

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE
12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF SAINT PIERRE
78990 ELANCOURT

Elancourt, le 1^{er} février 2008

ASTRON BUILDINGS SA
Route d'Ettelbruck
L - 9202 DIEKIRCH
Luxembourg

A l'attention de Monsieur GEUZAINÉ

DIVISION MATÉRIAUX
LEEMS
Laboratoire d'Etudes et Essais
des matériels et Structures

C. DELZONGLE	☎ : 01.30.85.23.43
	📠 : 01.30.85.23.40
Email : c.delzongle@cebtp-solen.com	

N/Réf. : BMA6-L8-007 CD/sa
A rappeler dans toute correspondance

Monsieur,

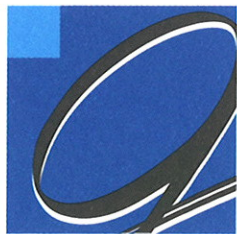
Nous vous confirmons que le **système de protection périphérique pour toiture ASTRON LPR1000** composé de potelets en acier galvanisé réf. ASTRON HC 00316 montés sur des socles en acier galvanisé réf. ASTRON HC 01315 fixés à l'aide vis spéciales réf. ASTRON HC 00262 a été testé en notre laboratoire.

Les essais ont été menés suivant les prescriptions de la norme NF EN 13 374 de 2004 pour du matériel de classe B.

Notre rapport d'essais n° BPI6-7-0169/1 atteste de la conformité de ce matériel vis à vis de la norme précitée.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Ingénieur Responsable des Essais
Christophe DELZONGLE



GINGER
CEBTP SOLEN

DIRECTION REGIONALE ILE-DE-FRANCE
12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF SAINT PIERRE
78990 ELANCOURT

Elancourt, le 1^{er} février 2008

ASTRON BUILDINGS SA

Route d'Ettelbruck
L - 9202 DIEKIRCH
Luxembourg

A l'attention de Monsieur GEUZAINÉ

DIVISION MATÉRIAUX

LEEMS

**Laboratoire d'Etudes et Essais
des matériels et Structures**

<p>C. DELZONGLE ☎ : 01.30.85.23.43 📠 : 01.30.85.23.40 Email : c.delzongle@cebtp-solen.com</p>

N/Réf. : BMA6-L8-006 CD/sa
A rappeler dans toute correspondance

Monsieur,

Nous vous confirmons que le **dispositif d'ancrage pour toiture ASTRON LPR1000** d'un système de protection contre les chutes de hauteur a été testé en notre laboratoire. Ce dispositif était composé de socles en acier galvanisé réf. ASTRON HC 01315 fixés à l'aide vis spéciales réf. ASTRON HC 00262.

Les essais ont été menés suivant les prescriptions de la norme NF EN 795 de 1996 pour du matériel de classe A2.

Notre rapport d'essais n° BPI6-7-0169/2 atteste de la conformité de ce matériel vis-à-vis de la norme précitée.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Ingénieur Responsable des Essais

Christophe DELZONGLE